

lier que chaque année on chargeait de tous les péchés du peuple et de malidictions, et que l'on chassait ensuite dans les déserts pour devenir la proie des bêtes féroces. Elle comprenait fort bien que le sang d'un animal ne peut purifier l'homme de ses péchés, qu'il y fallait le sang de l'Homme-Dieu. Aussi avec quelle ardeur elle attendait, et en hâtait la venue par ses prières et ses pénitences ! Avec quelle piété elle prenait part au festin de la pâque, dans lequel il lui semblait se nourrir de la chair même et du sang de l'Agneau divin ! Avec quel amour elle assistait, quand elle était à Jérusalem, aux sacrifices destinés à figurer celui du Calvaire !

Plus heureuse que sainte Anne, vous avez le bonheur, âme fidèle, de posséder réellement Jésus-Christ. Vous savez par le détail tout ce qu'il a fait et souffert pour vous; vous pouvez chaque jour être présente à son sacrifice, qui n'est pas une simple figure, mais le renouvellement substantiel de celui de la croix ; vous pouvez chaque jour manger sa chair, boire son sang, recevoir en vous-même sa divine personne ! Vous pouvez chaque jour vous entretenir tête-à-tête avec lui dans les églises. Oh ! que vous seriez peu digne de votre sainte patronne, si vous n'aviez que de l'indifférence pour ces augustes mystères ! Comment pourrait-elle vous aimer, écouter favorablement vos prières, si vous n'aimiez guère Celui qui fut ici-bas même l'objet de toutes ses pensées, de toutes ses affections ?—R. P. SAINTRAIN.

ÉCHO DU TIERS-ORDRE SÉRAPHIQUE

SOUS ce titre les Révérends Pères Capucins de Sainte-Anne de Ristigouche, P. Q., se proposent, avec l'agrément des Supérieurs de l'Ordre et l'approbation de Monseigneur l'Evêque, d'offrir chaque mois aux lecteurs du *Messenger* et aux Tertiaires de Saint-François, déjà nombreux dans le diocèse de Rimouski, tout ce qui peut les intéresser concernant le Tiers-Ordre et les Dévotions franciscaines. Ces pages contiendront divers renseignements, des instructions, des explications sur la règle et les indulgences, des nouvelles générales ou régionales.